

Sollicitant

L'octroi d'un crédit de CHF 20'500.- destiné à la mise en place d'un géoportail communal

**Au Conseil communal
De et A
1008 Prilly**

Prilly, le 05 juin 2019

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

1. Composition et fonctionnement de la commission

La commission ad'hoc chargée d'examiner le préavis n° 7-2019 s'est réunie à Castelmont, le 05 juin 2019 de 20h à 22h, dans la composition suivante :

- Monsieur Blaise DRAYER, LES VERTS, confirmé dans sa fonction de Président
- Monsieur Léo GAILLARD, PS
- Monsieur Ihsan KURT, PS
- Monsieur Liviu-loan BOLDEA, UDC
- Madame Cajatthiry SIVAGURU, PLR, Rapportrice
- Monsieur Marco PAMBIANCHI, PLR
- Monsieur Charles Henri EXQUIS, PLR

La Municipalité est représentée par Monsieur Michel Pellegrinelli. Il est accompagné de Monsieur Maxime Trolliet, Géomaticien, et Monsieur Diego Marin, Chef de service.

2. Présentation de l'objet et discussion en présence de la municipalité

M. le Municipal Pellegrinelli rappelle le contenu du préavis en y ajoutant les éléments suivants :

Ce préavis est innovateur car il prend en compte 2 projets en un. Il vise à maintenir l'informatique dans l'information communale. Nous avons la possibilité d'utiliser les compétences d'un géomaticien et les différents outils à disposition. Cette année, il souhaite acquérir le logiciel ainsi que la maintenance qui va de paire. L'objectif est de

Sollicitant

L'octroi d'un crédit de CHF 20'500.- destiné à la mise en place d'un géoportail communal

pouvoir utiliser les outils mis en place au sein de la commune. Géoportail est une plateforme d'informations, de consultation et de communication.

La première solution est la solution proposée par la société Camptocamp basée sur GeoMapFish. La seconde est Géocommune qui est le nom d'un regroupement de bureaux de géomètres et d'ingénieurs. Cette seconde solution se profile pour les petites communes, (avec 6-8 mille habitants), qui n'ont pas forcément le personnel adéquat tel que des géomaticiens. C'est une solution « Clé en main » qui n'est donc pas évolutive dans le temps.

En effet, nous pouvons constater des avantages à mettre en place le logiciel GeoMapFish proposé par la société Camptocamp. Tout d'abord, c'est une construction dite « thème de navigation libre » et c'est donc la commune qui l'utilise qui peut le développer selon ses besoins. Ensuite, la participation à la communauté des utilisateurs permet de communiquer entre les différentes communes utilisant le logiciel. Finalement, c'est un logiciel interservice, permettant un partage à une visibilité des données possibles. (Police, SDIS, les urgences etc) Cela permet de donner des informations sur différents services. Les données sont donc collectées par les services concernés puis transmis aux services des travaux.

L'engagement de M. Trollet a été fait initialement pour l'élaboration du PGEE qui est actuellement terminé. Aujourd'hui, grâce à ce logiciel il pourra faire son travail autour de la géomatique, au niveau de la commune.

Sur le domaine financier, l'investissement pour cette solution est de 20'500 et d'environ 11'000 CHF de frais pérenne comprenant la maintenance de la solution, du support utilisateur ainsi que le passage de versions.

M. Marin nous distribue une copie de la page annexe du préavis des estimations financières. Les chiffres restent les mêmes. Or, le petit texte « Complémentaire au 02 – 2016) a été retiré.

Ensuite, les questions suivantes sont posées par les commissaires :

- Le géoportail cantonal ne suffit-il pas ?
- Au niveau du canton, il existe déjà un géoportail ayant certaines données. Or, la commune utilise d'autres données qu'il faudra produire, mettre en place et numériser.
- Quel est l'intérêt pour la commune d'investir dans un géoportail ?
- C'est un outil de communication pour l'entier du public qui sera intéressé à divers systématique et éléments en rapport avec le territoire.

Sollicitant

L'octroi d'un crédit de CHF 20'500.- destiné à la mise en place d'un géoportail communal

- Ensuite, cela serait un avantage pour les collaborateurs de la commune de centraliser l'entier des différents outils que nous avons au niveau des données géographiques sur une même plateforme.
- De plus, cela permet une différenciation entre les aspects purement publics qui seront mis à la disposition de tout le monde mais aussi des données privées, pour lesquelles il y aura la mise en place d'un login qui permettra au service concerné d'accéder à des couches géographiques spéciaux.
- Que veut dire Camptocamp ?
- C'est le nom de la société qui mettra en place et maintiendra la solution GeoMapFish. Un groupe de personnes qui faisait des trajets dans les montagnes d'un point à l'autre. Puis, ils se sont spécialisés sur des parties cartographiques.
- Comment le coût sera géré dès 2020 ?
- Dès 2020, le coût sera englobé dans le budget informatique.
- Utilisez-vous les données du Canton ou alors produisez-vous vos propres données ?
- Les 2
- Quelle est la part des données propres que vous comptez produire ?
- Le maximum. L'intérêt des données géographiques est transversal. C'est-à-dire que, chaque service peut être mené à avoir des besoins qui sont liés aux territoires. Le service technique, service des travaux, urbanisme et construction, service jeunesse pour les différentes activités etc.
- Pourquoi le système actuel ne convient-il plus ?
- QGIS est l'outil qui contient les données qui seront publiés sur le Géoportail. Ce système est très bien exploité par les utilisateurs. Or, l'accessibilité pour les personnes qui ne sont pas du métier est trop complexe.
- Les données propres sont-elles mises à disposition pour des associations ?
- Oui, ASIT-VD est une association des systèmes d'information du territoire vaudois, un organe qui regroupe des consommateurs et producteurs des données informatiques géographiques. La plateforme permet de commander des données en ligne auprès des fournisseurs. Ils ne produisent pas les

Sollicitant

L'octroi d'un crédit de CHF 20'500.- destiné à la mise en place d'un géoportail communal

données mais ils les centralisent sur une même plateforme pour les mettre à disposition des communes.

« Un SIT est un système d'information conçu pour recueillir, stocker, traiter, analyser, gérer et présenter tous les types de données liées au territoire » (2019) M. Trolliet, PP (p.4)

- Combien de sociétés ont été consultées avant de décider de prendre contact avec cette société ?
- Le choix découle d'une analyse d'il y a 3 ans lorsque nous avons décidé d'utiliser le support QGIS. Une fois que cette décision de base est prise, le catalogue des possibilités se réduit passablement. Aujourd'hui, le descendant de l'outil QGIS est celui que nous proposons aujourd'hui.
- Les informations que vous instaurez dans le logiciel, doivent ils être contrôlées et acceptées par une plus grande société ?
- Non, c'est l'Open source. Nous sommes autonomes et compétents pour la gestion complète du géoportail selon la volonté de la commune.
- L'infrastructure technique informatique est-elle adaptée aux images « lourdes »?

Les données Raster contiennent 2 sortes d'images. La première est l'Image Ortho photo, les images aériennes des communes. Ce sont des données lourdes qui représentent une infime fraction des données d'aujourd'hui. La seconde est l'Image vectorielle, les données légères telle que celles des canalisations.

- Dans ces logiciels, qui fait quoi ?
- Les collaborateurs de la commune travaillent sur les données qui ont une dimension spatiale. Ils vont les éditer afin que M. Trolliet puisse les valider. Ensuite, ils iront sur un serveur cartographique hébergé chez Camptocamp. Finalement, ils s'inscriront dans la base de données.
- Qu'est ce que la Géomatique ?
- La fusion entre géographie et informatique. Une nouvelle façon de travailler les données cartographiques, car nous représentons les informations qui ont une dimension spatiale sur l'ordinateur.

Sollicitant

L'octroi d'un crédit de CHF 20'500.- destiné à la mise en place d'un géoportail communal

Monsieur Trolliet présente son Power Point et précise certains points.
Ce logiciel est utilisé par plusieurs communautés, le canton, la confédération, L'EPFL.
Grâce à ce partage de connaissance, nous pourrions profiter du travail des autres.
Cela permet de mutualiser les besoins financiers.

Par exemple, le service urbanisme et construction a accès au géoportail cantonal. Mais étant donné qu'il n'y a pas qu'un seul géoportail cantonal, il faudrait switcher d'une plateforme à l'autre. Avec un géoportail communal, nous définirons ce que nous voulons et nous regrouperons toutes données sur une même plateforme. Cela améliorera les processus de travail des collaborateurs.

Nous avons des offres et nous avons obtenu un niveau de service. Lors des passages de mis à jour, aucun extra ou fond supplémentaires ne sera demandé. Le contrat de service contient un hébergement et la mise à jour de la solution GeoMapFish 2.4

Dernières questions des commissaires :

- N'y-a-t-il pas un géoportail commun avec nos communes voisines ?
- Nous avons de la peine à trouver un consensus. Il faudrait un partenariat et un but commun identifié. Ce processus est très lent. Nous essayons déjà d'utiliser les mêmes structures, modèles de données particulièrement avec st-Sulpice, qui ont un service informatique similaire à celle de Prilly.
- Le système peut-il être utilisé par n'importe quel utilisateur ?
- Oui l'interface web est utilisable pour tous. L'administrateur de la solution (M. Trolliet) s'occupe du chargement des données et de la gestion des accès.

Information complémentaire :

Afin de mieux comprendre le géoportail, vous pouvez examiner les sites de ces différentes communes : Yverdon, Lausanne, Nyon, Riviera

➔ Map.nomdelacommune.ch

➔ Map.nyon.ch

Le président remercie M. Pellegrinelli, M. Marin et M. Trolliet et les libère.

Sollicitant

L'octroi d'un crédit de CHF 20'500.- destiné à la mise en place d'un géoportail communal

3. Délibérations

Le président ouvre une discussion finale.

La discussion de la commission porte en grande partie sur la question du risque financier. La commission aurait aimé voir le contrat ou les différentes offres, afin que la commission de gestion puisse examiner et s'assurer qu'il n'y ait aucune ambiguïté au niveau financier.

La commission est satisfaite des éléments explicités lors de cette séance. Les différents buts de ce logiciel sont clairement définis. La commission trouve que c'est un avantage pour la commune et les collaborateurs de pouvoir collaborer ainsi et d'effectuer un meilleur travail.

Un commissaire trouve adéquat le fait que le nombre de collaborateurs engagés par la commune ne diminuera pas après l'installation de ce géoportail.

Un commissaire aurait aimé que la municipalité propose l'engagement du géomaticien et le projet du géoportail dans le même préavis.

Un commissaire regrette le fait que nous ayons eu une obligation politique d'utiliser GMF.

Après de longues discussions, la commission tient à proposer 2 vœux :

1^{er} vœu :

Nous attirons l'attention de la municipalité que les coûts pérennes peuvent augmenter dans le futur. Un suivi de l'évolution des coûts est souhaité par la commission. Nous aimerions que le contrat soit tenu aux engagements initiaux.

2^{ème} vœu :

La mise en œuvre d'une association intercommunale de l'Ouest Lausannois est souhaitée afin de mutualiser les coûts sur des outils informatiques SIG. La municipalité pourrait s'approcher des autres communes ou des associations existantes pour ce faire.

Sollicitant

L'octroi d'un crédit de CHF 20'500.- destiné à la mise en place d'un géoportail communal

4. Vote final

La commission passe ensuite au vote et c'est à l'unanimité qu'elle accepte le préavis tel que présenté.

La séance est levée à 22h00.

5. Conclusions

En vertu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Prilly,

- Vu le préavis municipal n° 7- 2019
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 20'500.- destiné à la mise en place d'un géoportail communal ;
2. De financer cette dépense par la trésorerie courante ;
3. D'amortir cette dépense d'investissement sur une durée de 5 ans à raison de CHF 4'000.- (arrondi en millier) par le compte 3313.000.1900 dès l'année qui suit la fin des travaux ;
4. De comptabiliser annuellement la charge d'intérêt dans le compte 3909.000.1900 ;
5. D'autoriser la Municipalité à prendre tous les engagements imposés par le projet du présent préavis en vue de sa mise en œuvre.

Au nom de la commission :

Blaise **DRAYER**, Président

Cajatthiry **SIVAGURU**, Rapportrice